d'être considéré par lui comme « un docte observateur... en chambre », je prétends que de toute la famille des corbeaux, le freux est de beaucoup celui qui cause le moins de dommage aux récoltes aussi bien qu'au gibier. J'ajoute que si l'on plaçait avec impartialité dans les deux plateaux d'une balance, d'un côté le préjudice qu'il cause, et de l'autre les services qu'il rend, je croirais assez volontiers que le deuxième plateau l'emporterait sur le premier. Mais j'insiste sur ce point que je ne parle ni du grand corbeau, ni de la corbine ou corneille noire, ni de la corneille mantelée, mais du freux, et de lui seulement.

Fût-il, du reste, aussi nuisible que les autres, j'aurais encore une excellente raison pour n'attacher qu'une assez faible importance à l'attrait exercé sur lui par le grand-duc. Il pousse, en effet, l'instinct de sociabilité si loin, surtout au moment des nichées, que tous les freux de plusieurs kilomètres aux alentours ne manquent pas de se réunir pour nicher dans le même bouquet ou la même rangée d'arbres, à raison de cinq à six nids par chaque pied d'arbre et même davantage. Et alors sa destruction serait si facile, le jour où sa malfaisance serait péremptoirement démontrée, qu'il suffirait à l'administration de le vouloir bien fermement pour que la race fût très rapidement et tout entière exterminée.

Mais si je fais cette réserve au sujet du freux, il n'en reste pas moins que sur sa seule propriété, M. Passerat a tué, à l'aide de son grand-duc, en deux saisons de chasse, le chiffre énorme de 177 oiseaux de proie proprement dits, parmi lesquels 15 éperviers, 51 faucons-cresserelles et 65 busards saint-martin, le reste comprenant des milans, autours, buses, faucons de tous genres, busards montagus, harpayes et autres.

D'ailleurs, il en a tant tué qu'il n'en reste plus sur son territoire. Et quand on sait quelle consommation de gibier font ces rapaces, et combien d'autre part il est difficile de les approcher à portée de fusil, on ne comprendrait guère qu'un procédé qui permet d'en faire de telles hécatombes, et qui constitue en outre un sport très amusant, ne fût pas adopté par tous les chasseurs soucieux de conserver leur gibier.

La moisson se poursuit tant bien que mal par la température « régulièrement capricieuse » à laquelle, malgré les changements de saison, nous sommes condamnés depuis sept à huit mois. Chaleurs suffocantes provoquant tous les cinq à six jours des orages plus ou moins désastreux; trombes d'eau et de grêle, qui pour quarante-huit heures nous ramènent la plus agréable fraîcheur, suivie bientôt de nouvelles chaleurs et de nouveaux orages : c'est un cercle vicieux dont il faut bien prendre son parti, puisqu'on ne peut rien pour en sortir.

En attendant, la moisson qui est terminée dans le Midi s'achèvera cette semaine dans le Centre et est partout commencée dans le Nord.

Il n'est point encore possible de se prononcer avec certitude sur la récolte de blé, mais il est bien probable que selon l'expression consacrée, elle sera excessivement jalouse, aussi bien pour la quantité que pour la qualité.

En ce qui me concerne, je disais, il y a quinze jours, que tous mes blés étaient à la vérité versés, mais que cet accident étant de date récente et le grain déjà entièrement formé, j'espérais que ni la quantité ni la qualité n'auraient à en souffrir.

Dans deux jours, mes blés seront tous coupés et je dois dire que j'ai quelque déception. Lorsque la verse est survenue, le grain était, en effet, parvenu à sa grosseur naturelle, mais la paille était encore verte. Pour favoriser la bonne maturité de la paille et du grain, il aurait donc fallu une température ferme et assez fraîche, sans coups de soleil trop ardents.

Au lieu de cela, nous avons eu pendant plusieurs jours des brouillards du matin qui ont amené la rouille et arrêté la maturation de la paille et du grain. Et par surcroît de malchance, le brouillard faisant place, à partir de six heures, à une chaleur excessive, l'effet des rayons trop ardents du soleil sur cette paille décomposée et noircie par la rouille fut désastreux pour la qualité du grain, qui par places assez nombreuses paraît aujourd'hui tari, desséché et sans couleur.

Il me serait d'ailleurs difficile d'apprécier l'étendue du mal. La machine à battre pourra seule nous le dire.

A. COUTEAUX.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Conseils généraux

ARDÈCHE. — Dans le canton de Villeneuve-de-Berg, M. Maurel, maire du chef-lieu de canton, candidat républicain, a été élu conseiller général par 1,949 voix sur 2,176 votants, en remplacement de M. Dupré, décédé.

AUBE. — Dans le troisième canton de Troyes, il y avait à élire un conseiller général en remplacement de M. Darly, démissionnaire.

Les voix se sont ainsi réparties : M. Nicolas, socialiste, 1,070 voix; MM. Parmentier, radical, 1,169; Garnier, progressiste, 860.

Il y a ballottage.

NOUVELLES DU JOUR

Ainsi que nous l'avons annoncé, MM. Etienne, ministre de l'intérieur, et Gauthier, ministre des travaux publics, ont inauguré hier la ligne de Saint-Jean-de-Losne à Lons-le-Saunier. Dans le cortège ministériel on remarquait MM. Magnin, Camuzet, Bouhey-Allex, représentants de la Côte-d'Or; Trouillot, Mollard, Dumont, Cère, députés du Jura; le général André, conseiller général de la Côte-d'Or, etc.

Au banquet offert à Saint-Jean-de-Losne, M. Etienne rappelle l'œuvre considérable accomplie par la République, qui depuis 1876 a doté la France de toutes les libertés. Il dit que cette œuvre doit être continuée par les générations nouvelles, et il conseille aux républicains de s'inspirer du noble exemple donné par le sénateur Magnin, dont la vie a été liée à toutes les grandes réformes républicaines et dont l'ardeur toujours jeune est un gage précieux des progrès démocratiques à venir. Après avoir évoqué la mémoire de Gambetta, le ministre invite tous les républicains à rester fidèles à l'idéal tracé par l'admirable patriote : « La France, appuyée sur son armée, toujours forte, toujours plus intimement mêlée à la nation, n'oubliant rien de son passé, n'abdiquant rien de son avenir et tenant toujours plus haute et plus noble sa place dans le monde. »

Avant de quitter Saint-Jean-de-Losne, les ministres se sont rendus à l'hôpital et M. Etienne a annoncé à la sœur supérieure, Mme Chevillard, que le gouvernement la nommait chevalier de la Légion d'honneur.

L'excellente religieuse ne cessait de répéter qu'elle ne méritait rien, qu'elle ne faisait que son devoir en soignant les malades.

Mme Chevillard est âgée de quatre-vingt-dix-sept ans et est depuis l'âge de vingt-deux ans à l'hôpital de Saint-Jean-de-Losne. Elle s'est distinguée dans diverses épidémies de choléra et de variole. Lors de l'occupation prussienne, en 1870, elle fit trente kilomètres à pied pour aller solliciter auprès du prince Charles la grâce, qu'elle obtint, de deux otages français qui allaient être fusillés.

Arrivés à Lons-le-Saunier, les ministres se sont rendus à la préfecture, où la croix de la Légion d'honneur a été remise à M. Chapuis, maire de Lons-le-Saunier.

Au banquet, M. Gauthier déclare que tant dans les communes traversées que dans la ville de Lons-le-Saunier, il a recueilli, au milieu des marques de sympathie et d'enthousiasme dont son collègue et lui ont été l'objet, de nombreux sentiments en faveur du percement de la Faucille. Il ajoute qu'il ne peut faire à ce sujet aucune communication, mais que le gouvernement saura faire tout son devoir.

M. Etienne remercie ensuite le maire de Lons-le-Saunier et la population de cette ville du charmant accueil fait aux représentants du gouvernement. Il rappelle les sentiments de patriotisme et d'attachement aux institutions républicaines qui lient les populations des départements du Jura et de la Côte-d'Or. Il boit à l'union de tous les républicains, union grâce à laquelle la République sera forte et la France conservera dans le monde sa situation prépondérante. Il ajoute que lorsqu'il aura cessé d'être ministre, il sera toujours heureux de revenir au milieu de cette population du Jura dont il garde un si bon souvenir et où il compte bien retrouver des sympathies. Il boit à toute la population du Jura.

A la sortie du banquet, les ministres, les députés sont vivement acclamés. On entend également, dit l'agence Havas, quelques cris de : « Vive le général André ! »

A la suite de démarches faites par MM. Serres, maire de Toulouse, et Maurice Sarraut, directeur parisien de la *Dépêche*, promoteur de la « Coupe des Pyrénées », concours de tourisme, MM. Berteaux, ministre de la guerre; Ruau, ministre de l'agriculture; Chaumié, ministre de la justice; Dubief, ministre du commerce; Gauthier, ministre des travaux publics; Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts, se rendront officiellement à Toulouse le 28 août pour procéder à l'inauguration de grands travaux municipaux et assister à la distribution des récompenses de la « Coupe des Pyrénées ».

On a raconté ces jours derniers que le roi des rois avait refusé de monter dans un train Renard parce que les voitures en étaient peintes en jaune. Et on a dit à ce propos, pour excuser le souverain, que comme tant d'autres il avait ses superstitions.

Pour si piquante que fût cette information, elle n'en était pas moins inexacte. « C'est plaisanterie pure ! » disait hier devant nous un haut personnage persan bien placé pour connaître les goûts et les habitudes du chah. Non seulement, avons-nous appris, le jaune ne déplaît point à Mouzaffer ed-dine, mais bien plus, c'est sa couleur favorite; et cela est si vrai qu'ayant à Téhéran deux automobiles, l'une entièrement jaune et l'autre bleue, le monarque donne sa préférence à la première. (Ces deux voitures sont d'ailleurs conduites par des Français, payés annuellement 12,000 francs.)

Désirez-vous d'autres preuves? Si le chah revêt un costume jaune, tout dignitaire qui veut lui plaire se pare aussitôt d'un habit de semblable nuance. Certains courtisans vont même jusqu'à faire peindre en cette couleur les portes et les fenêtres de leur demeure. Il y a plus encore. Lors de son dernier voyage à Paris, le roi des rois a acheté 1,000 mètres de soie jaune canari à 36 francs le mètre. Cette riche étoffe a servi à tendre les murs des salons attenant au musée du palais, vaste galerie qui renferme entre autres merveilles le fameux globe terrestre en pierres précieuses dont la confection, ordonnée par le père de Mouzzaffer ed-dine, demanda plusieurs années, et sur lequel la France est représentée par des rubis.

Cela dit, venons-en à la journée d'hier. Le chah, après sa sieste quotidienne, a fait une promenade au bois de Boulogne. Il s'est rendu d'abord à la Cascade, a donné l'ordre à son cocher de contourner les lacs, puis s'est arrêté dans un établissement du bois pour y prendre le thé. Le soir, Mouzaffer ed-dine n'est pas sorti. Il ne compte plus séjourner que quelques jours à Paris, probablement jusqu'à jeudi ou vendredi. A ce moment il se rendra au Havre, où il assistera aux fêtes nautiques de la grande semaine maritime.

Le chah partira ensuite pour Ostende, répondant à l'invitation que le roi Léopold II lui avait adressée à Contrexéville, et par laquelle il le priait de venir faire un séjour dans la grande station balnéaire belge. Enfin, une saison à Vichy terminera le voyage du souverain oriental en Europe.

M. Defrance, ministre de France à Téhéran, s'est rendu samedi à l'Elysée-Palace et a remis au grand-vizir les insignes de grand-officier de la Légion d'honneur.

On nous écrit de Saint-Malo :

La vieille cité malouine fête depuis samedi la mémoire d'un de ses plus glorieux enfants : Jacques Cartier. C'est dans la maison où près de trois siècles plus tard devait naître Chateaubriand, que le hardi explorateur Jacques Cartier vit le jour en 1494.

A la fin de 1899, un comité fut constitué à Saint-Malo, afin de doter la ville d'une statue de son glorieux enfant. Les souscriptions étaient insuffisantes. C'est alors que le poète breton Théodore Botrel fit au Canada une tournée artistique et en rapporta une somme de quinze mille francs, qu'il remit généreusement au comité. Cet appoint permit enfin au comité de réaliser son projet.

L'inauguration de la statue de Jacques Cartier a eu lieu hier dimanche, à trois heures de l'après-midi. Elle est érigée sur le terre-plein de l'ancien bastion « la Hollande », face à la mer. Cette statue est l'œuvre du sculpteur Georges Bareau. Le statuaire a représenté l'explorateur malouin debout, appuyé à son banc de quart. Cartier, la tête nue, les cheveux au vent, scrute anxieusement l'horizon. Cette œuvre est d'un beau mouvement.

Cette inauguration a eu lieu sous la présidence de M. René Brice, député de la 2e circonscription de Rennes, président du conseil général d'Ille-et-Vilaine.

M. Brice a retracé la vie héroïque de Jacques Cartier. Il en a fait ressortir la noblesse et la magnifique utilité.

M. Adélard Turgeon, ministre des terres, mines et pêcheries de la province de Québec, était venu du Canada pour assister aux fêtes célébrées à Saint-Malo en l'honneur de Jacques Cartier. Le ministre canadien est un parent de l'honorable M. Turgeon, professeur d'économie politique à l'université de Rennes. La famille Turgeon est originaire de Mortagne (Orne). Une partie de cette famille émigra au Canada en 1685.

Dans un discours vibrant, M. Adélard Turgeon a dit son amour et son admiration pour la France; il a dépeint avec chaleur l'affection que portent à leur ancienne patrie les Canadiens d'origine française. Si le Canada a reçu de l'Angleterre une organisation et une protection libérales, qui permettent aux descendants des anciens colons français de vivre libres et tranquilles sous l'égide de la Grande-Bretagne, les Canadiens français n'oublient pas la première patrie; ils partagent ses joies et ses douleurs; ils parlent de préférence sa belle langue, et tout ce qui vient d'elle est accueilli avec amour. Aussi est-ce avec une véritable joie que l'orateur assiste à l'inauguration de la statue du grand explorateur qui le premier planta le drapeau de la civilisation européenne sur la terre canadienne.

Divers orateurs prennent ensuite la parole, notamment M. Surcouf, député de Saint-Malo, M. Tiercelin, président du comité Jacques Cartier. Enfin, la cérémonie est close par la lecture d'un poème de M. Botrel en l'honneur du grand marin.

On nous télégraphie de Quimper :

Les vétérans des armées de terre et de mer ont célébré hier à Quimper leur fête annuelle. Au banquet, M. Hémon, député, s'est félicité de l'acte gouvernemental qui a promu M. Collignon, préfet, au grade d'officier de la Légion d'honneur, parce que cet acte signifie, dit-il, que « le gouvernement actuel n'est pas avec les anarchistes, adversaires de la République ».

Vous êtes, monsieur le préfet, poursuit-il, l'homme du département, et nous espérons tous que le département vous gardera longtemps encore.

M. Hémon souhaite également d'avoir en France beaucoup d'instituteurs comme étaient les instituteurs allemands d'après Iéna et Sadowa. Il conclut par ces mots :

Vétérans, voici votre devoir : l'ennemi, c'est l'internationalisme qu'il faut sans cesse combattre.

On mande de Chalon-sur-Saône à l'agence Havas :

Sept cents instituteurs de Saône-et-Loire, réunis dans un banquet sous la présidence de M. Dubief, ministre du commerce, ont offert un bronze de Falguière à M. Simyan, député, rapporteur du projet augmentant le traitement des instituteurs.

Des discours ont été prononcés par le sous-préfet, l'inspecteur d'académie, le ministre et M. Simyan.

Les orateurs ont recommandé aux instituteurs d'enseigner l'amour de la République et de la patrie.

LES GRÈVES

Le conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain a fait afficher l'avis suivant sur les portes de l'usine de Tonnay-Charente :

Ayant reçu de M. le ministre de l'intérieur l'assurance que la protection du travail serait assurée, le conseil d'administration de la Compagnie de Saint-Gobain a pu décider, comme M. le ministre l'avait demandé, la réouverture de l'usine dans les conditions suivantes et donner satisfaction aux démarches réitérées que M. le maire de Tonnay-Charente avait faites précédemment dans l'intérêt de la population ouvrière.

En conséquence, la Compagnie de Saint-Gobain prévient son personnel qu'elle prend des mesures pour assurer du travail dans un délai de huit jours aux ouvriers occupés à l'usine de Tonnay-Charente avant le 25 juin, à l'exclusion de vingt-deux d'entre eux qui ne seront pas repris et auxquels il a été envoyé individuellement avis de la décision qui les concerne. Les ouvriers désireux de reprendre le travail aux anciennes conditions sont invités à se faire inscrire à l'usine à partir d'aujourd'hui jusqu'au mercredi 26 inclus, date à partir de laquelle ceux qui ne se seront pas présentés seront considérés comme ne faisant plus partie du personnel; leurs livrets et soldes de compte seraient à leur disposition.

On télégraphie de Sedan :

Un escadron de dragons est parti pour Longwy où les grévistes coupent les fils télégraphiques.

FAITS DIVERS

Lundi 24 juillet. — Une vaste zone de basses pressions couvre ce matin presque tout le continent; le minimum barométrique (752 mm.), se tient encore sur la Baltique.

La pression est un peu supérieure à 760 mm. dans le sud-ouest de l'Europe; elle atteint 765 mm. aux Açores.

Le vent souffle d'entre ouest et nord sur toutes nos côtes; il est généralement modéré avec mer peu agitée.

Des pluies sont tombées sur le nord-ouest et le centre de l'Europe; en France, on a recueilli 17 mm. d'eau à Calais, 10 à Besançon, 1 à Clermont; on signale des orages à Perpignan, au puy de Dôme et à l'Aigoual.

La température a baissé sur nos régions; elle était ce matin de 13° à Christiansund, 16° à Dunkerque, 18° à Paris, 20° à Bordeaux, 22° à Madrid, 28° à Alger.

On notait : 11° au puy de Dôme, 7° au mont Mounier, 6° au pic du Midi.

En France, des averses sont encore probables dans le nord et l'est avec temps un peu frais.

A Paris, hier, la température moyenne, 19°4, a été supérieure de 1° à la normale (18°4).

A la tour Eiffel, maximum 20°3 le 23 juillet à 6 heures du soir; minimum 14°9 le 24 à 7 heures du matin.

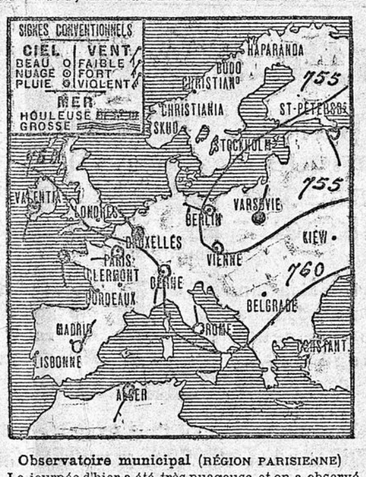

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

La journée d'hier a été très nuageuse et on a observé, principalement dans la région est, quelques ondées vers 3 heures et 8 heures soir.

Les hauteurs d'eau atteignent au plus 5 mm. (Ville-Evrard).

La température a fraîchi, et les courants, depuis le sol jusqu'à 3,000 mètres d'altitude, soufflent ce matin de nord-nord-ouest.

La pression barométrique, peu variable, accuse à midi 752 mm.

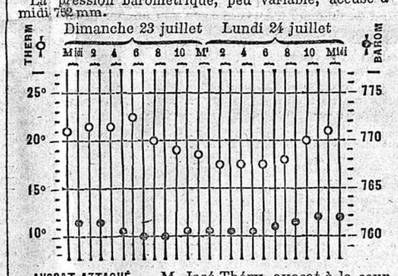

AVOCAT ATTAQUÉ. — M. José Théry, avocat à la cour d'appel, ancien secrétaire de la conférence des avocats, qui fut candidat à Soissons, aux dernières élections législatives, contre M. Magniaudé, a été la nuit dernière victime d'une agression, de la part d'un inconnu.

M. Théry passait, en compagnie de son ami le poète Paul Fort, qui dirige une revue littéraire au quartier latin, rue Gay-Lussac, et rentrait chez lui. Tout à coup, un individu qui passait, invectiva les deux amis, et s'approchant d'eux, frappa d'un coup de poing au visage M. Théry.

Celui-ci, en voulant riposter, se retourna, son pied glissa, et perdant l'équilibre, il tomba sur le trottoir, se cassant la jambe dans sa chute.

Tandis que M. Paul Fort essayait de le relever, l'agresseur prenait la fuite.

M. Théry a été transporté, par les soins de son ami, à l'hôpital Cochin.

M. Guernet, commissaire de police du quartier de la Sorbonne, qui remplace en ce moment M. Carpin, fait rechercher le mystérieux agresseur.

ACCIDENTS MORTELS EN LOIRE. — Trois personnes se sont noyées hier en Loire à Montjean (Maine-et-Loire).

Eugène Lemonnier, serrurier, âgé de quarante-cinq ans, se baignait avec son fils Eugène, âgé de seize ans, et son neveu, le jeune Jean Meslet, quand tout à coup les deux enfants disparurent. Le père, tout en criant : « Au secours ! », se précipita vers eux; il disparut à son tour.

Trois mariniers accoururent, et avec un bateau ils se mirent à fouiller le fleuve, mais ce fut en vain.

POUR RECOUVRER DES MOIS DE NOURRICE. — Les époux S..., habitant un village de la banlieue nord de Paris, se présentaient hier à la Morgue, annonçant qu'ils avaient une déclaration importante à faire, relativement à l'affaire de l'homme coupé en morceaux, affaire qui remonte à quatre ans et qui est restée jusqu'ici un mystère impénétrable.

Le greffier de la Morgue ne put qu'adresser ses visiteurs au service de la Sûreté.

Interrogés par M. Blot, les époux S... exposèrent qu'une domestique, nommée Jeanne B..., demeurant « du côté de Ménilmontant », pouvait donner des renseignements précis sur l'affaire du faubourg Saint-Denis.

On se souvient que les débris humains furent placés dans deux colis, dont l'un fut retrouvé rue du Faubourg-Saint-Denis et l'autre rue des Plâtrières.

M. Blot, à qui les explications des époux S... semblaient peu vraisemblables, leur demanda soudain :

— Et sur l'affaire de la rue des Plâtrières, avez-vous des renseignements ?

— Nous ignorons l'affaire dont vous nous parlez, répondirent-ils; nous ne connaissons que celle du faubourg Saint-Denis.

Le sous-chef de la Sûreté comprit bien vite que ses interlocuteurs n'étaient pas des témoins sérieux. Il posa quelques questions relatives à Jeanne B..., la domestique en cause.

— Où demeure-t-elle exactement ?

— Nous n'en savons rien, déclara Mme S... Tout ce que nous savons, c'est qu'elle avait son enfant en nourrice chez nous, et qu'elle l'a repris il y a quelque temps en nous devant deux mois de gages. Elle a disparu, et nous aimerions bien qu'elle soit retrouvée par le service de la Sûreté, afin que nous puissions lui réclamer ce qu'elle nous doit...

ACCIDENTS AUX COURSES DE FONTAINEBLEAU. — Les courses qui ont eu lieu hier à Fontainebleau ont été attristées par deux graves accidents, dont un mortel.

Le sous-officier du train Tauraton est tombé au saut d'un obstacle, dans le steeple-chase de troisième série, de façon si malheureuse qu'il a succombé au bout de dix minutes sans avoir repris connaissance.

Dans une épreuve suivante, M. Le Poullen, lieutenant au 1er régiment de chasseurs, est également tombé et s'est grièvement blessé.

UN CAMBRIOLEUR QUI SE FAIT JUSTICE. — Un cambrioleur tentait hier, de s'introduire dans l'appartement de M. Touze, juge au tribunal civil de Toulon. Surpris par la concierge, qui appela au secours, il alla se réfugier dans les cabinets, et des soldats qui passaient, attirés par les cris, voulurent l'arrêter. Mais comme ils enfonçaient la porte, un coup de revolver retentit : le malfaiteur s'était brûlé la cervelle. On n'a pu établir son identité.

INCENDIE. — Dans la nuit de dimanche à lundi, un incendie s'est déclaré à la fabrique de porcelaine Guérin, à Limoges. Malgré les secours immédiats apportés par les pompiers et le personnel travaillant la nuit à l'usine, trois fours, contenant de la porcelaine pour une somme considérable, plusieurs ateliers de peinture, de moulage, de modelage et de coulage ont été détruits. Les dégâts sont importants.

TREMBLEMENT DE TERRE. — Le sismographe de la faculté des sciences de Grenoble a enregistré une légère secousse de tremblement de terre dans la direction nord-sud, ce matin, à trois heures dix minutes et huit secondes.

INFORMATIONS DIVERSES

— C'est le 26 juillet, à deux heures et demie, et non le 27, comme il a été dit par erreur, que M. Dubief, ministre du commerce, présidera la distribution des prix de l'Ecole commerciale de l'avenue Trudaine.

— Des fêtes auxquelles prenaient part cinquante-sept sociétés de gymnastique ont eu lieu hier à Montreuil, sous la présidence de M. Berteaux. Le ministre de la guerre a fait l'éloge des sociétés de gymnastique, dont le but est éminemment humanitaire.

Ont reçu les palmes d'officier d'académie : MM. Vassout, adjoint au maire; Poitevin, receveur municipal; Cottin, directeur d'école à Vincennes; Maugin, sous-directeur de la fanfare de Vincennes.

Ont reçu la croix du Mérite agricole : MM. Maurice, président de la Colombophile, et Virgile Chevalier, du ministère de l'intérieur.

Les prix d'excellence du concours de gymnastique ont été obtenus par les sociétés : le Réveil de Troyes, la Patriote de Saint-Denis, l'Alliance de Sainte-Savine, l'Etoile mandéenne et En Avant, de Paris. Ont obtenu des prix d'honneur : la Vaillante de Clichy, l'Union de Charenton-Saint-Maurice, la Saint-Mandéenne, l'Espérance de Stains et la Régénératrice d'Asnières.

— Un concours national de pompes à incendie a eu lieu hier à Guingamp.

Les prix d'honneur ont été gagnés par les compagnies de Boulogne-sur-Seine et de Concarneau.

— Le concours national annuel de chiens de berger a eu lieu à l'entrée de la forêt de Compiègne, au Rond Royal.

Dans la première catégorie, le prix d'honneur du président de la République a été gagné par Adenis, berger de l'Indre.

Dans la deuxième catégorie, le prix d'honneur a été gagné par Fontaine, placeur au marché de la Villette.

Les prix de beauté ont été attribués, dans la race de Brie, mâles : 1er Cami, à M. Verlinde; femelles : 1er Polka de Montjoie, à Mlle Ravaut.

Dans la race de Beauce, mâles : 1er Faranda, à M. Tricard-Ricotte, directeur de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon; femelles : 1er Javotte, à M. Villain.

Un prix d'élevage a été décerné pour Brissac et Fauvette, à M. Véron.

— Au concours des sociétés de chant d'ensemble qui a eu lieu à Verviers, l'orphéon turquennois, de Tourcoing, a obtenu à l'unanimité les deux premiers prix.

— La Fédération des employés de France, dont le siège est à Rouen, tiendra cette année, à Tours, ses douzièmes assises nationales corporatives, les 13, 14 et 15 août.

Parmi les questions à l'ordre du jour du congrès, figurent notamment : le repos hebdomadaire, la juridiction prud'homale, le délai-congé, les retraites ouvrières, le monopole de l'Etat et les employés d'assurances, l'extension aux employés des lois sur les accidents du travail et sur l'hygiène et la sécurité dans les bureaux et magasins, le prochain congrès international, etc.

— Les progrès de l'hygiène se marquent partout. Combien, par exemple, les anciens touristes seraient-ils étonnés de voir nos modernes sportsmen avoir grand soin d'emporter avec eux des comprimés de Vichy-Etat et bien plus surpris encore de la commodité de ces comprimés pour transformer en un clin d'œil toute eau potable ordinaire en une excellente eau digestive gazeuse.

NÉCROLOGIE

Les obsèques du peintre J.-J. Henner auront lieu demain mardi, à dix heures, en l'église de la Trinité.

Suivant la volonté du défunt, la famille n'a pas envoyé de faire-part. Les amis sont priés de considérer le présent avis comme une invitation.

A propos de la nécrologie que nous avons consacrée hier au regretté peintre, on nous écrit que le nom du premier maître strasbourgeois d'Henner n'est pas Charles, mais Gabriel Guérin.

Nous apprenons avec regret la mort subite de M. Georges Riat, sous-bibliothécaire au cabinet des Estampes, décédé, dans sa trente-cinquième année, à Maleshcrbes (Loiret). Les lecteurs du *Temps* n'ont pas oublié le charmant roman qu'il a publié ici l'année dernière, sous ce titre : le *Village endormi*.

Auteur de divers ouvrages d'art : *Paris*; l'*Art des jardins*, M. Georges Riat venait de lire les dernières épreuves d'un gros volume qu'il a consacré au peintre Courbet, et qui va paraître cet automne. Il laisse en outre un *Ruysdaël*, également sur le point de paraître.

Les habitués du cabinet des Estampes regretteront vivement ce très aimable et obligeant érudit, toujours prêt à mettre ses connaissances au service des travailleurs.

M. Schotberg, consul du Venezuela à Londres, de passage à Paris, est mort subitement hier, d'une congestion cérébrale, place du Havre.

Les obsèques de M. Georges Herluison, décédé accidentellement à Houlgate, auront lieu le mardi 25 du courant, à dix heures précises, à Notre-Dame-de-Lorette.

LIBRAIRIE

LA NIÈCE DE M. JACOB GASPARD
par Gaston ROUVIER

dont M. Gaston Deschamps faisait dernièrement l'éloge dans les colonnes du *Temps*, se trouve dans toutes les gares de chemin de fer. Ce roman, — le vrai livre à lire en vacances, — doit son succès grandissant à ses rares qualités d'intérêt et d'humour. (Fasquelle, édit.)

Aujourd'hui a paru le premier numéro d'une nouvelle revue bimensuelle : la *Revue française politique et littéraire*, sous la direction de M. Louis Dausset, ancien président du Conseil municipal de Paris.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Depuis que le corps médical tout entier a consacré l'efficacité du Ferment pur de Raisins du professeur Jacquemin, de nombreuses et grossières contrefaçons ont surgi de toutes parts. *Dans l'intérêt même des malades*, il est indispensable de demander le véritable Ferment pur de Raisins du professeur Jacquemin, de Malzéville, près Nancy, et de refuser tout flacon dont l'étiquette ne porterait pas en travers la signature : G. Jacquemin.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

La Villette, 24 juillet. — Bestiaux. — Vente mauvaise sur le gros bétail, les veaux et les porcs, facile sur les moutons.

Espèces	Amenés	Vendus	1re qté.	2e qté.	3e qté.	Prix extrêmes viande net	Prix extrêmes poids vif
Bœufs..	3.750	3.029	» 77	» 60	» 48	» 45 à » 89	» 31 à » 46
Vaches	1.246	1.119	» 75	» 58	» 46	» 43 » 78	» 28 » 44
Taurx.	335	312	» 63	» 51	» 39	» 36 » 66	» 24 » 40
Veaux.	2.159	1.508	» 94	» 82	» 70	» 65 1 »	» 36 » 50
Moutons	18.893	16.571	1 15	1 05	» 95	» 90 1 20	» 45 » 61
Porcs..	4.718	4.466	» 74	» 71	» 68	» 66 » 76	» 44 » 52

Peaux de mouton selon laine.... 1 75 à 4 50

107 vaches laitières vendues de 410 à 630 francs

Arrivages étrangers : 5,500 moutons africains

Renvois figurant dans les arrivages : 80 bœufs.

Réserves vivantes aux abattoirs le 24 juillet : 672 gros bétail, 496 veaux, 1,740 moutons.

Entrées directes depuis le dernier marché : 375 gros bétail, 1,658 veaux, 8,182 moutons, 910 porcs.

VIOLETTE IDEALE PARFUM NATUREL HOUBIGANT, 19, Faubg-St-Honoré.

DE SPEYR & Cie BALE (Suisse).
Sté anonyme au capital de 15 millions dont 7.500.000 versés.
Gérance de fortunes. Garde et service de titres.
Placements de fonds en valeurs Suisses et étrangères. Dépots à vue et à terme.

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL au Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

---

FEUILLETON DU Temps
DU 25 JUILLET 1905

LA MUSIQUE

Concours du Conservatoire. — La contrebasse. — L'alto. — Le violoncelle. — Le violon. — Les deux harpes. — Le piano (hommes). — Le chant. — L'opéra comique.

C'est chose faite : le Conservatoire national de musique et de déclamation reçoit pour les concours de ses élèves l'hospitalité de l'Opéra-Comique. On réclamait depuis longtemps ce déplacement et cette villégiature : on n'avait pas tort. L'installation nouvelle a beaucoup d'avantages. D'abord on ne retrouve pas dans la salle Favart cette chaleur accablante, étouffante, écœurante, empestée, qu'entretenaient dans la salle étroite et sans air du Conservatoire la canicule, la foule et l'enthousiasme quotidiens. L'Opéra-Comique reste, malgré les concours, un séjour supportable; l'air n'y est point trop méphitique, ni la température trop inhumaine : c'est profit à la fois pour les concurrents, pour les juges et pour le public, que l'asphyxie imminente privait autrefois, les uns de leurs moyens, les autres de leurs facultés, le troisième d'une part de l'inexplicable plaisir qu'il prend à ces fêtes scolaires. En outre, on se fait ici une opinion plus exacte des talents des élèves qu'on ne pouvait le faire dans l'autre lieu, trop petit, trop sonore, trop favorable au geste, à la voix et aux instruments; on a meilleure chance d'échapper à ce mirage des concours, grâce à quoi chaque année l'on proclame grandes artistes, dans les gazettes, telles jeunes personnes qui rempliront leur destinée en chantant les seconds rôles sur les scènes de la province, ou bien en donnant des leçons de piano aux demoiselles de la bourgeoisie. Il est vrai que la médaille a son revers : si l'impression qu'on a des concours est plus juste, elle est aussi moins indulgente; on aperçoit avec plus d'évidence que tous les concurrents ne sont que des élèves, et qu'ils ne connaissent que le rudiment de leur art. Aux séances de la semaine dernière, le public a déjà prouvé par sa contenance que tel était son sentiment. Il a été froid, indifférent, presque ennuyé. Où sont les applaudissements, les clameurs et les délires d'antan? Il n'est pas interdit de penser que par un retour assez divertissant, transportés d'une salle incommode et minuscule dans une salle plus agréable et plus vaste, les concours perdront peu à peu leur attrait, et qu'ainsi l'on se trouvera naturellement conduit un jour à leur retirer le privilège de la publicité. Plaise aux dieux de hâter la venue de ce jour !

Mais il est loin encore. Tandis que les concours sont publics, et que l'Opéra-Comique est leur logis, on peut proposer quelques observations au Conservatoire, qui les a organisés comme il a coutume d'organiser toutes choses. C'est à-dire fort mal. Le nombre des programmes y est déplorablement insuffisant : un quart d'heure avant chaque séance, la provision en est épuisée. Il ne serait pourtant pas absolument impossible d'en avoir assez pour tout le monde : on n'aurait besoin que de compter les places que contient le théâtre, et de tirer ensuite le programme à autant d'exemplaires qu'il y a de places; je soumets cette idée simple à l'administration. Et qu'on ne dise point qu'il en coûterait trop cher à l'Etat; je vous assure que ces feuilles volantes sont imprimées sans luxe vain; une augmentation notable du tirage ne grèverait que d'un louis ou deux le budget des beaux-arts. Un autre détail surprend en ces concours. En temps ordinaire, on entre à l'Opéra-Comique et l'on en sort par onze portes : ce n'est pas trop. Pour les concours du Conservatoire, on a eu soin de fermer dix de ces portes; une seule reste ouverte, et l'on s'y écrase. Il est vrai que pour en rendre l'accès plus facile et plus prompt, on en a confié la défense à un bataillon de gardiens de la paix, qui vous y accueillent en clamant tous à la fois avec un ensemble saisissant : « Vos billets ! » La précision et l'énergie de ce chœur sont si merveilleuses, qu'on est d'abord tenté de croire qu'on n'a point affaire à de vrais gardiens de la paix, mais à des élèves des classes de chant du Conservatoire, revêtus d'un uniforme d'emprunt. Puis on réfléchit que si c'étaient des élèves du Conservatoire, ils n'auraient pas un ensemble si parfait, et l'on rend à la police ce qui appartient à la police. Mais tout de même ce choral des brigades centrales n'est pas ce qu'on vient chercher aux concours : la musique n'y doit commencer que dans la salle. Pourquoi n'ouvrir qu'une porte, où l'on concentre tous les gardiens, au lieu de les ouvrir toutes, et de répartir les gardiens entre elles? Pourquoi le Conservatoire, lorsqu'il se transporte à l'Opéra-Comique, ne peut-il faire ce que l'Opéra-Comique faisait? Pourquoi apporte-t-il partout avec lui la gêne, l'embarras et l'incommodité? Sans doute parce que telles sont sa nature et son essence, et que le Conservatoire ne serait plus le Conservatoire si les choses s'y passaient sans maladresse et sans désagrément. Puisse donc le directeur nouveau faire en sorte que le Conservatoire ne soit plus le Conservatoire : c'est la grâce que je lui souhaite.

Les concours ont comm